



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.

Procès-verbal Conseil d'Administration de la SFSIC du 14 janvier 2011

Présents : Patrice de La Broise, Valérie Lépine, Philippe Dumas, David Douyère, Alain Kiyindou, Virginie Julliard, Cyril Masselot, Béatrice Vacher, Didier Chauvin, Odile Riondet, Brigitte Chapelain, Marie-Michèle Venturini, Théodora Miere Pélage, Aurélia Lamy, Nicole D'Almeida, Virginie Spies

Présidents d'honneur présents : Gino Gramaccia, Jacques Perriault, Christian Le Moëne, Anne-Marie Laulan, Bernard Miège

Invitée (le matin) : Céline Brun-Picard, représentante d'Alecsic, association de doctorants de Lyon

Excusés : Claudine Batazzi, Hélène Romeyer, Françoise Bernard

Ordre du Jour :

- 1 - Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 05 novembre 2010.
- 2 - Préparation des doctorales
- 3 - Hommage à Jean Meyriat
- 4 - Publication du congrès 2010
- 5 - Vote du budget 2011
- 6 - Point sur les commissions
- 7 - Revue française des SIC
- 8 - Questions diverses

Information générale préalables

100 euros sont mis à disposition pour offrir un cadeau au CLEMI qui nous accueille dans ses locaux.

La décision est approuvée à l'unanimité.

1 - approbation du PV du 05 novembre 2010

Le procès verbal du 05 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées en séance.

David Douyère fait remarquer que cette approbation signifie la mise en ligne du procès verbal.

2 - Préparation des doctorales

Organisation

Deux groupes travaillent sur la préparation des doctorales 2011, l'un à Bordeaux avec Valérie Carayol et son équipe, l'autre à la SFSIC avec Virginie Julliard, Aurélia Lamy, David Douyère, Patrice de la Broise, Hélène Romeyer.

L'appel à communication est diffusé sur les sites de la SFSIC, de l'université Bordeaux et des associations de doctorants. Il est centré sur la méthodologie. La date limite est le 20 janvier. David Douyère préconise ne pas accepter de propositions au-delà du 21 janvier.

La répartition pour l'évaluation en double aveugle sera fait pour le 28 janvier. Le Conseil Scientifique est constitué pour être le plus représentatif de la communauté SIC.

Sur place, nous souhaitons cette année laisser du temps pour écouter les doctorants (25 minutes de présentation et 25 minutes de débat). Il y aurait trois ateliers en parallèle au maximum.

Il y aurait également deux tables rondes d'une heure et demi chacune : l'une sur les financements des thèses pour réussir à démarrer la thèse (membres des écoles doctorales, associations de doctorants) et l'autre sur l'encadrement des doctorants pour réussir à terminer la thèse (les directeurs de laboratoire, des doctorants). Anne-Marie Laulan rappelle la fois où JF Tetu était venu présenter les critères d'évaluation au CNU sachant que les docteurs ne pourront pas tous faire carrière à l'université. Il faudrait peut-être qu'une personne du CNU vienne rappeler ces critères d'évaluation.

Une AG est également prévue, d'une heure et demi environ.

Thèmes et publications

La question du terrain de recherche est posée (micro - macro), de son accès, du type d'analyse (quantitative - qualitative) et de la construction de l'objet de la thèse (ce qui pourrait être un axe).

D'une façon générale, ces doctorales ne remplacent pas la direction de thèse et ne doivent pas démotiver le thésard. L'animation des ateliers doit valoriser la thèse et l'aider à avancer. Mais il doit savoir que d'autres points de vue que son directeur de thèse existent et il faut insister sur les exigences de thèse.

On tient à ce que chaque atelier soit animé par un professeur et un maître de conférence (de Bordeaux, du conseil d'administration de la SFSIC et du Comité scientifique).

A l'issue de ces doctorales, il serait souhaitable d'avoir une publication dotée d'un ISBN, soit papier, soit numérique. Sinon, ce serait un PDF conforme aux attentes CNU. Cette publication serait SFSIC dans la mesure où le doctorant a rarement la capacité de publier dans une revue. Nous rappelons qu'il doit y avoir une communication écrite avant de présenter l'oral pour le préparer (un texte de 20.000 signes est demandé pour le 20 mars). Mais la publication peut nécessiter une réécriture, il faut donc que le Comité scientifique travaille à l'issue de ces doctorales (relire, demander des modifications ou refuser) pour que la publication soit valide.

Brigitte Chapelain rappelle qu'aux dernières doctorales, une veille était organisée pour retenir ce qui avait été dit dans chaque atelier et propose que l'exercice soit renouvelé. David Douyère confirme que cela sera mis en place et organisé par Béatrice Vacher. Cette dernière insiste également sur l'importance d'une synthèse présentée en plénière par les animateurs d'ateliers.

Point de vue des doctorants

Céline Brun-Picard nous donne l'impression des doctorants à propos des doctorales de 2009. Il n'y a pas eu assez de validation, notamment de publication (en dehors des blogs). Il y avait de grosses

disparités dans les ateliers (des chercheurs d'autres disciplines, des doctorants à divers niveaux d'avancement).

Virginie Julliard répond que ces difficultés ont bien été prises en compte pour 2011 : la première journée sera réservée aux premières années et la seconde aux doctorants plus avancés. Aucune autre personne que les doctorants ne peut communiquer. A propos des blogs, Cyril Masselot rappelle qu'ils n'ont pas valeur de publication mais sont seulement mis en place pour couvrir l'événement. Brigitte Chapelain propose que le blog serve aussi aux doctorants à poser des questions quitte à ce que ce ne soit pas toujours la SFSIC qui réponde.

Christian Le Moëne n'est pas sûr qu'il soit intéressant pour les premières années de proposer une communication. En revanche, il faut qu'ils viennent aux doctorales pour observer.

Céline Brun-Picard précisent que les doctorants ont beaucoup aimé le format mini-soutenance pour les doctorants qui sont en phase de rédaction même si c'est difficile. Ils ont aussi beaucoup apprécié les échanges mais ils ont été frustrés par les dernières doctorales et le dernier congrès où ils ont eu peu de place pour communiquer.

Patrice de la Broise précise que les doctorants qui ne sont pas retenus doivent venir car cette année plus de place étant laissé à chacun, il y aura moins de retenus. Bernard Miège rappelle la difficulté de l'exercice qui demande à être préparé. Une précision sera faite aux doctorants sur ce qu'on attend des présentations.

Une demande est faite de retour des commentaires du Comité scientifique.

Autres idées pour de futures doctorales

Philippe Dumas propose qu'il y ait des posters, ce qui permettrait aux premières années de venir présenter et d'écouter également les autres communications.

Céline Brun-Picard s'inquiète car présenter un poster en 3 minutes est impossible. Béatrice Vacher, qui en a déjà fait l'expérience, explique que cette courte présentation ne sert qu'à faire venir des interlocuteurs près du poster pour en parler plus longuement. Les organisateurs proposent que l'idée soit retenue pour les années suivantes.

Aurélia Lamy présente son expérience « *bar camp* » où les doctorants ont la possibilité de se retrouver au bar avec des enseignants pour présenter leur travaux. Cela peut être mis en place plus facilement.

Tarifs

Lors des dernières doctorales à Grenoble, un tarif unique de 30 euros était pratiqué, auquel s'ajoutait l'adhésion à la SFSIC. Pour ces doctorales à Bordeaux, nous avons envisagé un tarif différencié pour les adhérents et non adhérents (25 et 40 euros). Mais Claudine Batazzi, notre trésorière, absente lors de cette décision, a soulevé les difficultés d'une telle procédure car il est pratiquement impossible de vérifier à fin mars les adhésions. Par conséquent, par vote électronique, nous sommes revenus sur la décision d'un tarif différencié pour maintenir les mêmes tarifs que ceux pratiqués à Grenoble soit :

Un tarif unique de 30 euros pour la participation aux doctorales à laquelle s'ajoute l'adhésion à la SFSIC (25 euros pour les doctorants, 50 euros pour les autres ou une cotisation institutionnelle était de 300 euros pour 6 à 8 chercheurs).

Pour conclure

Alain Kiyindou rappelle que l'organisation se met en place petit à petit à Bordeaux et que tout sera prêt. Vingt logements seront mis à disposition par le CROUS au tarif de 11 euros.

3 - Hommage à Jean Meyriat

Jean Meyriat est décédé le 26 décembre dernier. Anne-Marie Laulan a fait une longue visite dans sa famille qui lui a donné de la documentation. Jean Meyriat avait un projet de livre (à 90 ans) que nous pourrions peut-être reprendre. Il était un exemple de ténacité, de droiture et d'amour de la vie. Il s'est éteint tout doucement en étant encore parfaitement autonome.

Concernant l'hommage que l'on peut lui faire, Bernard Miège propose d'insister sur quatre points. (1) Ce que savent même les plus jeunes d'entre nous, c'est que Jean Meyriat fut le Président fondateur de la Sfsic, un Président très actif, et pendant de longues années décisives, une véritable "cheville ouvrière". (2) Il fut aussi très présent à l'interface de la recherche et de l'action sur le terrain de la documentation, y compris au plan international. (3) Ce que l'on sait moins, c'est qu'il contribua, grâce à des analyses fortes et rigoureuses, à penser les relations entre l'information et la communication, et donc entre sciences de l'information et sciences de la communication. (4) Enfin ce que l'on ne doit pas oublier, c'est son rôle majeur dans la construction de notre interdiscipline lorsqu'il présida la section du CNU; sur ce point, même à un âge avancé, il avait à coeur d'apporter des matériaux pour que cette histoire soit connue (par exemple au sein du groupe TPS, etc.).

Durant les doctorales, Valérie Lépine propose de redessiner l'histoire de l'homme en y consacrant 1h ou 1h30. Alain Kiyindou et Anne-Marie Laulan rappellent qu'il faut aussi valoriser son lien fort avec la documentation. Un hommage viendra donc de la part du pôle documentaliste qui peut être différent de celui de la SFSIC.

Au cours des doctorales, l'hommage durera une heure : sur ses idées et sur son histoire.

Brigitte Chapelain nous informe que le comité de rédaction des cahiers a décidé que pour le numéro de septembre une page soit consacré à un article de Viviane Couzinet qui a écrit un ouvrage sur Jean Meyriat. Autre chose peut être imaginé. Christian Le Moëne propose un numéro spécial. Bernard Miège propose que le premier numéro de la revue française des SIC qui serait consacré à l'épistémologie laisse une large place à Jean Meyriat.

Jacques Perriault met en avant le fait qu'il y a un problème d'urgence pour les archives de Jean Meyriat (un mètre linéaire). Il pose la question d'avoir au sein de la bibliothèque nationale un fond spécifique pour les SIC dans la mesure où la discipline a déjà souffert de la dispersion des archives de Jean Devèze.

Christian Le Moëne rappelle qu'il avait lui-même souhaité faire un don à la bibliothèque nationale mais en gardant son rangement. Cela n'est pas possible. Alain Kiyindou soulève l'exemple des sciences de l'éducation qui ont une commission archive. Il faudrait faire la même chose.

Une demande peut être faite à la BNF ou au CLEMI par Alain Kiyindou. Anne-Marie Laulan nous signale que la famille, ayant reçu plusieurs offres, a privilégié les propositions venues des spécialistes de l'information documentation.

4 - Publication des actes du congrès

Béatrice Vacher rappelle la difficulté de mise en forme car peu d'auteurs ont suivi les instructions précisément. La feuille de style n'était pas complète non plus. Il faut y penser pour les autres congrès. Le travail est donc long à faire car il y a environ 700 pages. Nous avons été sept du conseil d'administration à nous y atteler, il reste encore un axe à mettre en forme et l'assemblage à faire.

Nous ne savons pas s'il y aura un index. Le document sera trié par axe et à l'intérieur de chaque axe par ordre alphabétique. Alain Kiyindou rédige un avant-propos.

Manque le cinquième axe. La compilation est prévue pour fin janvier.

Béatrice Vacher propose un petit cours de 10 minutes pour expliquer l'intérêt des styles et leur fonctionnement. Proposition qui peut être faite pour les doctorales. (atelier mise en forme).

5 - budget

En l'absence de Claudine Batazzi, Alain Kiyindou présente le budget sur le modèle de 2010. Il précise qu'il faut toujours penser à avoir un poste recette lorsqu'on monte le budget de sa commission.

Doctorales

Il n'est pas prévu de bénéfice pour les doctorales : si chacun paie 30 euros, cela fait au maximum 900 euros qui rentrent et il faut nourrir les participants. Il y aura un financement institutionnel (région, école doctorale) mais on ne connaît pas le montant. Si le financement est correct, il servira à organiser un dîner de clôture.

Formes de financements nouvelles

Christian Le Moëne rappelle que pour avoir des financements spécifiques et facturer aux écoles doctorales, il faut demander à être organisme de formation.

Aurélia Lamy nous informe qu'une identification des sources externes de financement (institutions, fondations, structures privées, etc.) associées à des besoins en investissement (cahiers avec logos par exemple) est en cours avec Brigitte Chapelain.

Jacques Perriault nous fait part d'une expérience vécue en communication publique : les collectivités territoriales sont prêtes à financer des formations ou des séminaires de réflexion sur des problématiques partagées. La SFSIC pourrait se positionner sur ce type d'actions. Anne-Marie Laulan confirme que des échanges peuvent être organisés, la question n'est pas seulement financière. Les partenaires peuvent être contents d'apprendre de nous.

Cyril Masselot propose que nous partagions des modèles de demande de partenariats que l'on peut afficher clairement en ligne pour y avoir accès. Alain Kiyindou rappelle que cela rejoint la demande en cours de reconnaissance d'utilité publique.

Gino Gramaccia qui a l'habitude de chercher des financements pour les cahiers de la SFSIC nous met en garde contre le temps que cela prend, au moins une journée de travail y compris la coordination.

Jacques Perriault pose la question de l'éthique de la SFSIC qui a toujours bien vécu sans aller chercher de l'argent privé. Est-ce nécessaire de changer ? Jusqu'à présent la SFSIC n'a jamais eu à rougir de son éthique. Il faut faire attention aux types de financement.

Utilisation de notre fonds

Cyril Masselot signale que nous avons un fonds (50.000 euros) qui peut être utilisé notamment pour le site et le catalogue de formation. En tant que bénévole, nous n'avons pas toujours le temps et nous avançons par bonds. Pour plus de régularité, un salarié serait bénéfique. Bernard Miège rappelle que si nous avons de l'argent c'est parce que nous avons renoué avec l'habitude de gagner de l'argent par les congrès. Il y a quelques années, tout l'argent se dépensait. La situation était grave.

Anne-Marie Laulan propose qu'il y ait une politique d'investissement sur des points précis.

Alain Kiyindou propose le budget 2011 au vote. **Le budget est voté à l'unanimité.**

6 - Point sur les commissions

Commission recherche

Patrice de la Broise présente une ébauche de l'appel à communication du congrès 2012 co-organisé par Lille 3, l'ICA (François Cooren) et la SFSIC sur la question des normes. Il remarque que c'est un élément fédérateur de la SFSIC. Sur les aspects logistiques, Lille 3 s'en occupera. Patrice de la Broise propose que le conseil d'administration de la SFSIC fasse ses remarques sur l'appel pour le faire évoluer si nécessaire.

Jacques Perriault ne voit pas par exemple apparaître l'axe normes et démocratie.

Patrice de la Broise souhaite que dans la coordination des axes, soient associés des membres de chaque institution (Lille, ICA, SFSIC).

Un débat s'ouvre sur la polysémie du terme de norme. Ce colloque va poser cette question des conceptualisations de la norme, des normes, sans qu'il y ait homogénéité.

Didier Chauvin enverra des propositions d'action en ce qui concerne les relations avec les professionnels de la communication d'ici fin janvier.

Patrice de la Broise rappelle l'importance de travailler en étroite collaboration avec les associations professionnelles. Il faudrait voir comment se positionne la SFSIC.

Il est signalé que le groupe Org&Co fait maintenant bien le lien avec la SFSIC.

Commission communication et valorisation

Brigitte Chapelain et Cyril Masselot proposent que chaque VP ou responsable de groupe soit responsable de son espace sur le site. L'édition est sous la responsabilité d'Alain mais techniquement parlant, chacun des groupes et des commissions peut avoir son espace.

Les cahiers de la SFSIC, textes des commissions, subventions : Brigitte Chapelain

Jeudi 13 janvier, a eu lieu le premier comité de rédaction des cahiers de la SFSIC « nouvelle formule ». La décision a été prise de supprimer certaines rubriques pour les reporter sur le site (revue d'ailleurs, institution et arrêt sur image) et d'en rajouter d'autres dont le lien avec les pratiques professionnelles (Aurélia Lamy et Didier Chauvin ont la charge de cette rubrique).

Chaque cahier aura un thème. Le numéro 6 est l'information. Le numéro 7 est la participation collective, Internet et mobilisation. Ce qui est aussi nouveau est de rajouter des dossiers. Le dossier du numéro 6 qui sortira en mars porte sur les environnements immersifs et le suivant en septembre sera sur Wikileaks. Pour ces dossiers, seront contactés des chercheurs en SIC, des professionnels et des chercheurs dans d'autres domaines.

Les hommages à Jean Meyriat seront dans les cahiers de septembre.

Une question reste en suspens concernant la forme : garde-t-on le format magazine (offset) ou passe-t-on au format revue (numérique) ?

Concernant les projets des commissions, Brigitte Chapelain insiste sur l'importance d'avoir un texte court qui résume ces projets et qui renvoie sur un document plus détaillé (celui rédigé par les VP mais qui n'est pas encore sur le site). Il faut aussi de l'actualité et de la mise à jour régulière. Sur la page d'accueil il y a un édito qui n'a pas changé depuis Compiègne et les nouveautés. Mais on peut rajouter les actualités de ce que l'on fait (annoncer et informer).

Théodora Miere Pélage propose de mettre en place un fichier pour savoir qui sont les partenaires potentiels sur tel ou tel événement de la SFSIC, ce qui permet de faire une plaquette qui tienne compte de la cible.

Alain Kiyindou propose de rédiger un dossier de partenariat avec Chevrolet qui fête bientôt son anniversaire et aura peut-être de l'argent à distribuer

Site, revue de NecPlus et gestion des doctorales : Cyril Masselot

Des espaces seront ouverts pour les groupes SIC. Il serait intéressant d'ouvrir un accès spécifique aux membres du Conseil d'administration où peuvent s'échanger des documents internes. Chacun d'entre nous a déjà un compte auteur pour soumettre une information (comme tout membre de la SFSIC). Cyril Masselot va mettre en place en plus la possibilité pour les VP de mettre leurs documents spécifiques sur le site.

La refonte du site Internet est finalisée et nous aurons bientôt l'adresse sur le tester sur la forme et l'interface. Le graphique est le même, c'est juste une mise à jour technique. Cyril Masselot demande aux administrateurs de bien vouloir le tester pour pouvoir lancer la nouvelle version au prochain conseil d'administration.

Ensuite, avec la campagne de nouvelles adhésions, on devrait ouvrir en mars l'accès en ligne à la revue communication et langage de NecPlus pour tous les membres de la SFSIC.

Pour les doctorales, Cyril Masselot peut mettre en place une plateforme de blog mais ensuite il faut l'alimenter (photos, billets d'ambiance, d'humeur, enregistrer). A Grenoble pour les doctorales 2009, il y avait une équipe de cinq étudiants coordonnée par un étudiant très motivée. Il faut voir avec Bordeaux qui est capable de coordonner une pareille équipe.

Alain Kiyindou demande que la SFSIC prenne en charge le déplacement de trois étudiants qui ont travaillé sur la refonte du logo, sur la plaquette, sur les cartes de visites.

Ces déplacements sont votés à l'unanimité.

Commission relations internationales

Fiches sur les blogs et les associations

Virginie Spies présente son projet de cours pour faire travailler ses étudiants sur les blogs de chercheurs français et étrangers ainsi que sur les associations. Il faudrait que le 12 avril des fiches correspondantes soient prêtes.

Valérie Lépine propose que les fiches formations qui sont actuellement sur le site fassent partie du travail des étudiants. Jacques Perriault propose d'utiliser plutôt le terme de francophonie que celui de français. Cela élargit le panel et permet d'être soutenu par l'AUF (agence universitaire de la francophonie). Cette dernière a peut-être un recensement des associations.

Cyril Masselot propose de mettre en ligne les formulaires pour qu'ils soient saisis directement. Ils ne seront rendus publics qu'après validation par Virginie Spies. Christian Le Moëne fournit les données recensées par ses étudiants.

Philippe Dumas pose la question des blogs qui commentent la recherche mais qui ne sont pas tenus par des chercheurs.

Colloque franco-roumain

Odile Riondet nous informe que tout est en train de se mettre en place pour 2011. Elle nous rappelle l'historique: elle reprend l'organisation du colloque à la suite de Nicolas Pelissier et propose de mettre en place un comité scientifique, une publication et de faire le colloque à la fois en roumain et en français. Odile Riondet a enrôlé Dana Popescu, roumaine d'origine et nouvelle embauchée à Lyon 2, dans cette organisation en 2007. Il s'agissait de faire travailler ensemble plusieurs institutions roumaines qui n'avaient pas l'habitude de le faire. Odile Riondet a demandé un label SFSIC qu'elle a obtenu.

Mais pour l'organisation 2011, les malentendus se sont accumulés car un des professeurs roumains a souhaité impliquer d'autres français et ne plus impliquer ses partenaires roumains. Il n'y avait donc plus de comité scientifique, cela n'avait plus de sens. Aujourd'hui, ces malentendus sont levés et le comité scientifique est mis en place.

Alain Kiyindou pose la question du rôle de la SFSIC.

Odile Riondet répond que pour le moment, la SFSIC n'est pas impliquée. Elle a d'ailleurs démissionné de l'organisation. Il est toutefois possible qu'au prochain conseil d'administration, une demande de label SFSIC soit faite.

Jacques Perriault fait part de son expérience où notre pensée cartésienne ne fonctionne pas dans d'autres contextes culturels. Des doubles discours peuvent être un véritable mode de pensée.

Gino Gramaccia souhaite soutenir Odile Riondet car les conflits sont à la mesure des enjeux. Sait à quel point les choses ont été compliquées. Il suggère de laisser passer du temps et de reprendre le dossier après apaisement.

Relations avec le Maghreb en lien avec Vincent Meyer

Au colloque de Toulon en décembre dernier, Odile Riondet, Alain Kiyindou et Béatrice Vacher ont discuté avec les collègues Maghrébins et Vincent Meyer. Il s'avère qu'une présence de la SFSIC doit se renforcer au Maghreb. Il s'agirait dans un premier temps d'une réunion de chercheurs travaillant sur la communication territoriale avec des tunisiens, des algériens et des marocains. L'Algérie (à l'université de Constantine) accueille cette réunion et demande que quelqu'un de la SFSIC soit présent.

Alain Kiyindou propose que le colloque France Tunisie devienne un colloque France Maghreb. Christian Le Moëne confirme l'importance de se retrouver. Notre événement en France a été moins important que celui de Tunis en 2008 mais l'expérience doit se renouveler.

Un colloque doit avoir lieu à Tunis en avril.

commission formation

La lettre présentée au dernier conseil d'administration a été signée pour collaborer avec le Québec sur les enjeux de la formation. Une présentation au congrès de l'ACFAS aura lieu en mai.

Concernant les fiches, Christian Le Moëgne propose d'utiliser les travaux d'étudiants de master2. Pour que les fiches soient saisies sur la plateforme, il faudra peut-être payer une personne. Valérie Lépine proposera un vote électronique à partir d'une demande détaillée au conseil d'administration.

7 - Revue française des SIC avec un document de synthèse à l'appui

Christian Le Moëgne rappelle les enjeux d'une telle revue numérique : si on compare le nombre de revues et les exigences de l'AERES, les chances pour un jeune enseignant chercheur de publier sont proches de zéro. Le numéro Un sortira avec une thématique qui pourrait être l'épistémologie.

Jacques Perriault plaide pour des revues sans thématique car cela permet d'ouvrir à de multiples points de vue qui n'ont pas la place dans des numéros thématiques. Béatrice Vacher et Marie-Michèle Venturini précisent que la revue pourrait être à la fois thématique et généraliste comme par exemple la revue Communication de Laval où les publications peuvent se faire à plusieurs niveaux.

Christian Le Moëgne propose de voter le lancement du numéro un puis de choisir les thèmes pour constituer le comité de lecture. Le logo et les négociations avec les plateformes viendront après.

Gino Gramaccia insiste en revanche sur l'importance de travailler sur ce dernier point en parallèle et Cyril Masselot rappelle que les tractations pour Revue.org ne peuvent pas se faire avec une coquille vide.

Une dépense de 300 euros pour recherche de charte graphique est adoptée à l'unanimité.

Jacques Perriault insiste pour se positionner aussi sur l'interdisciplinarité de telle sorte que le support suscite la confiance de la communauté : le sérieux, la veille et une vision d'avenir. Brigitte Chapelain et David Douyère suggère, pour différencier la revue des supports et formats existants, que la RFSic publie des articles longs (50 000 signes) de type "encyclopédique", proposant une synthèse des travaux existants et une réflexion problématisée sur la question abordée.

Alain Kiyindou demande que soit nommé un comité de rédaction.

Le lancement de la revue est approuvé à l'unanimité.

Reste à revenir sur les points évoqués grâce à un document écrit. Philippe Dumas demande que soit rédigée une charte qui précise la politique de la revue.

8 - Questions diverses

Olivier Galibert, secrétaire général de 2008 à 2010, demande une aide de la SFSIC pour récupérer ses données de son disque dur endommagé (dont les PV des derniers conseil d'administration avant validation). Une aide 250 euros est votée à l'unanimité.

- Changement de date du conseil d'administration de mai : le 1er avril à Bordeaux.

17h : la séance est levée.